

FER

Z-686

5

TRENTE-ET-UNIÈME RAPPORT ANNUEL
DES
DIRECTEURS AUX ACTIONNAIRES
DE
LA BANQUE NATIONALE,
1891

LA BANQUE NATIONALE

ETAT ANNUEL, 1891

Jeudi, le 21 Mai 1891, à trois heures p. m., la trente-et-unième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la banque.

Etaient présents : l'hon. I. Thibaudeau, les chevaliers F. Kirouac et Olivier Robitaille, le révd F.-C. Gagnon, MM. A. Gaboury, E.-W. Méthot, Ant. Painchaud, T. LeDroit, Ls. Bilo-deau, L.-J. Demers, Félix Tessier, Jos. Chapleau, Ed. Lacroix, Ulric Tessier, A. Couët, N.-S. Hardy, E.-N. Chinic, Ed. Dupré, C.-N. Hamel, C. Laveau, L.-C. Marcoux, T.-A. LeDroit, H. Mercier, N. Maheux, E.-H. Taylor, Am. Robitaille, Cyr. Tessier et autres.

M. A. Gaboury fut appelé à présider l'assemblée, et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir : MM. Ed. Lacroix, Edmond Dupré et Am. Robitaille.

Le Secrétaire donna alors lecture du rapport et bilan suivants :

LA BANQUE NATIONALE

Trente et unième Rapport Annuel des Directeurs aux Actionnaires de La Banque Nationale

MESSIEURS,

En vous présentant le trente-et-unième rapport des affaires de la banque, pour l'année écoulée le 30 Avril dernier, vos directeurs doivent vous dire qu'ils ont été obligés d'approprier le fonds de réserve de \$100,000 pour couvrir des pertes subies sur la vente de certaines limites qui étaient en garantie pour des prêts en souffrance. Cependant, vos directeurs ont confiance que vous approuverez cette mise en activité d'un montant considérable qui, au lieu de donner des profits, n'était qu'une cause de pertes additionnelles à cause des dépenses annuelles occasionnées par les droits du gouvernement et autres charges, outre le risque qu'il y avait à conserver une garantie qui pouvait être détruite par le feu d'un moment à l'autre. Lors de la réduction du capital en 1888, les \$100,000 de fonds de réserve avaient été mises de côté pour couvrir les pertes éventuelles sur la vente de ces limites.

Le compte des profits et pertes se résume comme suit :

La balance au crédit des profits et pertes le 30 Avril 1890, était de.....	\$ 39,361 01
Les profits nets de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour les dettes mauvaises et douteuses de l'année ont été de.....	75,254 68
Fonds de réserve.....	100,000 00
	\$214,615 69
Formant la somme de.....	
Qui a été appropriée comme suit :	
Dividende No. 54, 3 par cent payable le 3 Novembre 1890.....	\$ 36,000 00
Dividende No. 55, 3 par cent payable le 1er Mai 1891.....	36,000 00
Pertes sur ventes de limites.....	100,000 00
	\$172,000 00
Laissant au crédit de profits et pertes une balance de.....	\$ 42,615 69

Dans le cours de l'année, la bâtisse de la banque à Sherbrooke, qui avait été détruite par le feu en Janvier 1890, a été reconstruite, et la banque possède maintenant un bel édifice, lequel, par les revenus qu'il donne, diminue considérablement les dépenses des bureaux occupés par la banque.

A Montréal, le bail des bureaux de la banque expirait ce printemps, et comme il était difficile d'avoir des bureaux convenables sans payer un fort loyer, vos directeurs ont cru bien faire en achetant la propriété où la banque tenait ses bureaux, et après que les réparations nécessaires seront complétées, le local occupé par la banque coûtera beaucoup moins cher que ce que l'on demandait ailleurs.

Ici, au bureau en chef, comme plusieurs d'entre vous ont pu le constater, vos directeurs ont mis en rapport une partie considérable de la bâtisse de la banque qui était inoccupée. Les magnifiques bureaux que vos directeurs ont fait finir sont tous loués, et le revenu obtenu donne au-delà de 25 par cent sur le coût des réparations.

Les succursales de la banque ont été visitées plusieurs fois dans le cours de l'année par les directeurs et par l'inspecteur.

Le tout respectueusement soumis.

Pour le bureau de direction,

A. GABOURY,

Président.

Québec, Jeudi, le 21 Mai 1891.

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE, LE 30 AVRIL 1891.

PASSIF.	ACTIF.
Billets en circulation.....	Espèces.....
Dépôts portant intérêt.....	Billets de la Puissance.....
Dépôts ne portant pas intérêt.....	Billets d'autres banques et chèques sur
Dividendes non réclamés.....	d'autres banques.....
Dividende No. 55, payable le 1er Mai 1891	Dû par d'autres banques du Canada.....
Dû à d'autres banques en Canada.....	Dû par d'autres banques dans les pays
Dû à des agences de la banque dans les	étrangers.....
pays étrangers.....	Prêts à demande sur actions et débentu-
Dû à des agences de la banque dans le	res.....
Royaume-Uni.....	Débentures de la Puissance et autres
Total du passif envers le public.....	valeurs.....
Fonds capital.....	Total des ressources immédiates.....
Rabais sur escomptes et change.....	Prêts courants, escomptes et avances au
Compte de profits et pertes.....	public.....
Total.....	Billets et effets de commerce escomptés,
	en souffrance (pertes pourvues).....
	Billets et effets de commerce escomptés,
	en souffrance, et autres créances gar-
	ranties.....
	Immeubles appartenant à la banque (au-
	tres que les édifices de la banque)....
	Hypothèques sur des immeubles vendus
	par la banque.....
	Edifices de la banque.....
	Ameublement.....
Total.....	Total.....
\$3,959,820 39	\$ 3,959,820 39

M. A. LABRECQUE, Inspecteur.

P. LAFRANCE, Caissier.

Proposé par M. A. Gaboury, appuyé par M. le chevalier Ol, Robitaille :

“ Que le rapport du bureau de direction, ainsi que les états y annexés qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.”

A l'appui de cette motion, M. le président fait les remarques suivantes :

En proposant l'adoption du rapport qui vient d'être lu, je crois qu'il est de mon devoir de vous donner quelques explications sur certaines transactions de la banque durant l'année écoulée.

Comme vous avez dû le remarquer, le fonds de réserve de \$100,000 a été absorbé par les pertes sur la vente de certaines limites que possédait la banque; cependant ce n'est là qu'une perte apparente, car en réalité, la banque se trouve à y gagner considérablement; en effet, elle a réalisé, pour une valeur longtemps improductive, une somme de \$160,000 qui va maintenant donner des revenus; en outre, la banque n'aura plus à payer les droits du gouvernement sur 330 milles carrés, sans compter les autres dépenses nécessaires, c'est donc là une économie annuelle de plus de \$1,000. Laquelle somme ajoutée à l'intérêt de sept par cent sur \$160,000 équivaut à un revenu de \$12,200 par année.

Durant l'année, des faillites importantes beaucoup plus nombreuses que depuis longtemps, ont fait subir à la banque plusieurs pertes sensibles. Cependant après avoir pourvu pour toutes les dettes mauvaises et douteuses, il est resté un montant de profits assez considérable pour permettre de payer six par cent de dividende aux actionnaires et de laisser au crédit du compte de profits et pertes une balance de \$42,615.69, outre une réserve de \$29,387.52 pour rabais d'intérêt sur les escomptes courants et les lettres de change.

Le montant des billets de la banque en circulation le 30 Avril dernier était de \$552,591, soit une augmentation de \$18,464, sur l'année précédente, somme que vos directeurs espèrent pouvoir accroître considérablement pendant l'année, car ils voudraient voir doubler le montant actuel de la circulation, la banque ayant droit, comme vous le savez, à une circulation égale à son capital, c'est-à-dire à \$1,200,000.

Après le premier Juillet prochain, les billets des différentes banques de la Puissance seront garantis par un dépôt fait au gouvernement par toutes les banques; celles-ci seront en outre obligées de prendre des arrangements pour rendre leurs billets payables au pair dans les différentes provinces de la Puissance et d'épargner les frais de collection aux porteurs de ces billets.

Il y a une augmentation considérable \$85,000, dans les dépôts à intérêt, et les dépôts ne portant pas intérêt se sont accrus de

\$137,000. Comme la prudence exige que nous gardions une réserve d'au moins 25 par cent pour faire face aux obligations ordinaires, nous avons pour rencontrer les demandes provenant d'un passif total envers le public de \$2,687,817.18 un montant de \$731,121.15, ce qui équivaut à une réserve de 27½ par cent.

Le montant des prêts courants est maintenant de \$2,939,748.48 contre \$2,646,334.80 à pareille époque l'année dernière.

Par suite des nombreuses faillites auxquelles nous avons fait allusion, les billets en souffrance non garantis se sont accrus de \$26,090.58 à \$46,937.70 après déduction faite pour les pertes encourues; par contre, les billets en souffrance garantis qui l'année dernière s'élevaient à \$303,284.70 ont été réduits à \$81,754.21.

Le compte d'édifices de la banque a été augmenté de \$70,031.87 par l'achat pour l'usage de la banque à Montréal d'un édifice considérable que la banque occupait déjà depuis plusieurs années, par la construction à Sherbrooke d'une bâtisse pour remplacer les anciens bureaux détruits par le feu l'année dernière, et enfin par les améliorations que vous pouvez constater dans la bâtisse où nous sommes réunis; ces placements devront donner un revenu d'au moins 8 par cent.

Il n'est que juste de vous dire que ces améliorations ont été faites sous l'habile direction de l'un des directeurs de cette banque, M. Bilodeau, qui a une longue expérience dans la construction des bâtisses; ce monsieur a sacrifié beaucoup de son temps pour surveiller l'exécution des travaux.

Il nous reste encore à vendre deux limites dans la vallée de l'Ottawa et une sur la rivière Marguerite; les directeurs espèrent pouvoir en disposer durant l'année prochaine, et la perte, si perte il y a, ne pourra pas être très-considérable.

Durant l'année écoulée, la banque a réussi à régler plusieurs anciennes réclamations d'une manière avantageuse, et les directeurs ne craignent pas de dire que La Banque Nationale est aujourd'hui dans une meilleure position qu'elle ne l'a été depuis un grand nombre d'années, et qu'avec du travail et de l'énergie et la coopération des actionnaires, elle occupera avant longtemps, nous l'espérons, une place avantageuse parmi les institutions financières du Canada.

Le rapport est ensuite approuvé.

Proposé par M. E.-W. Méthot, appuyé par M. T. LeDroit :
" Que l'article 6 des réglemens de La Banque Nationale sanctionnés par les actionnaires le 6 Mai 1873, soit amendé en remplaçant le mot " quatre " dans la première ligne du dit article par le mot " cinq ", en ajoutant le mot " deux " avant les mots " mille piastres au président " dans la sixième ligne du dit article, et aussi en ajoutant à la fin du dit article les mots suivants : " le président devra prendre une part active dans

l'administration des affaires et particulièrement dans les affaires en souffrance de la banque, et y consacrer la plus grande partie de son temps. ”

Cette motion est adoptée.

On procède alors à l'élection des directeurs, et le dépouillement du scrutin démontre que les messieurs suivants ont obtenu le plus grand nombre de votes et sont en conséquence élus directeurs, savoir : l'honorable I. Thibaudeau, le chevalier F. Kirouac, MM. L. Bilodeau, A. Gaboury, T. LeDroit, E.-W. Méthot, A. Painchaud.

Le président laisse le fauteuil, et M. le chevalier Robitaille ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. E.-W. Méthot, appuyé par M. A. Painchaud :

“ Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus à M. A. Gaboury pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, à MM. les scrutateurs et à M. le secrétaire dans l'exercice de leurs devoirs respectifs. ”

Cette proposition est approuvée et l'assemblée s'ajourne.

A. GABOURY,
Président.

P. LAFRANCE,
Secrétaire.

Québec, le 21 Mai 1891.

A une assemblée des directeurs tenue subséquemment, M. Augustin Gaboury a été réélu président et M. le chevalier Frs. Kirouac, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE,
Caissier.

